

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 28/03/2013**

L'an deux mille treize,
Le vingt-huit mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 21 Mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	18
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	14
Nombre de conseillers excusés :	04
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents, Mme GUERIN Denise, MM. RINALDI Serge, CABART Jean-Claude, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme AUBRY Christine, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme SAINT-PIERRE Valérie, Mme LECLERE Claudine.

Absents :

Absent excusé : : M. EL KHIDER Mustapha, Mme FONTANIVE Marzéna, Mme BLOT Laura, M. GIRARD Pascal.

Pouvoirs : M. LALLOUETTE Joël à M. PETRICIG Jean-Michel, M. PIERRARD Didier à Mme GUERIN Denise, M. ANGO Jacques-Vianney à M. CABART Jean-Claude, M. JEANNOT Christophe à M. SERGENT Jean-Marie

Secrétaire : Mme SAINT-PIERRE Valérie

N°13/21 OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à temps complet. (vacance d'emploi et non nouvelle offre)

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Considérant que Mme DECOUT Murielle, Adjoint administratif principal, fait valoir ses droits à la retraite à compter du mois d'août 2013 et qu'il convient de procéder à son remplacement.

Considérant que les missions du nouvel agent administratif est fixé comme suit :

- Secrétariat Accueil du public
 - Carte d'identité passeport,
 - Etrangers : autorisation d'accueil
 - Véhicule : demande d'imprimés (carte grise, certificat de non gage)
 - Référente passeport biométrique
- Etat civil
- Vaccination
- Gestion des salles : réservation

- Inscription restaurant scolaire, commande des repas et inscription accueil périscolaire
- Secrétariat divers
 - Courrier : enregistrement et affranchissement
 - Correspondance diverse
- Cadastre : utilisation des deux supports – plan et relevé de propriété
- Réponse au DICT.

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

DECIDE de créer un poste d'adjoint Administratif de 2^{ème} classe à compter du 01 août 2013, dont la durée hebdomadaire de service est de 35 heures / 35. L'agent recruté en qualité de stagiaire sera rémunéré sur la base de l'indice brut 297, indice majoré 309.

PRECISE que les crédits seront inscrits en suffisance dans le budget 2013,

CHARGE son Président de la mise en place effective de cet emploi, notamment dans le cadre de toutes les démarches administratives qui s'imposent.

AUTORISE son Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision

ADOPTE : à l'unanimité des membres présents

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN